



APPEL A CANDIDATURE

LE CRAPO // VITRY-SUR-SEINE SALLE POLYVALENTE

La Ressourcerie Du Spectacle propose la mise à disposition d'un espace polyvalent au Crapo, à partir du 17 janvier 2022. Les candidatures sont à déposer avant le 10 janvier 2022 par mail à candidature@crapo.fr

• LE PROJET

Le Crapo est un espace mutualisé entre acteurs de l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire. Géré par la Ressourcerie Du Spectacle, il accueille aujourd'hui 20 projets entre réemploi et culture : ressourcerie ambulante, compagnie de théâtre, boulangerie, constructeurs, artisans, artistes... Avec son espace extérieur de 1800m² et sa salle polyvalente, il permet d'accueillir des activités diverses (événements, ateliers) afin de sensibiliser le grand public au réemploi et à la réduction des déchets.

• L'ESPACE DISPONIBLE

L'espace disponible est une salle polyvalente de 50m² modulable (tables, chaises, tapis de danse, vidéo-projecteur) pouvant actuellement accueillir jusqu'à 12 personnes. L'espace est disponible du lundi au vendredi entre 9h et 21h, et le samedi de 10h à 12h.

• CONDITIONS FINANCIERES :

La salle polyvalente est disponible aux conditions suivantes :

- du lundi au vendredi :
 - 9h-12h : 30 euros
 - 14h-18h : 30 euros
 - 19h - 22h : 30 euros





• CRITÈRES DE SÉLECTION :

Nous cherchons des porteurs de projets autour de l'artisanat, de pratiques culturelles ou de bien-être, pour des ateliers hebdomadaires de janvier 2021 à juin 2022 (hors vacances scolaires) à destination des usagers du Crapo.

• CALENDRIER

- Les candidatures se font par mail : candidature@crapo.fr avant le 10 janvier 2022. Merci de nous faire parvenir tout document nécessaire à la bonne compréhension de votre projet (dossier, portfolio, site internet...) ainsi que les jours et créneaux de la semaine qui vous intéressent.
- Nous reviendrons vers vous la semaine du 10 janvier pour confirmer vos choix.
 - Une visite de la salle peut se dérouler début janvier si vous le souhaitez.
- Les ateliers pourront commencer à partir du 17 janvier à la date de votre choix.



F.A.Q

• LE CRAPO, C'EST POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Le propriétaire des locaux, l'EPF Ile-de-France, a signé avec La Ressourcerie Du Spectacle une Convention d'Occupation Précaire (COP). Cela signifie que le bail est à durée indéterminée. À terme, le bâtiment devrait être détruit avec les travaux du Grand-Paris. Nous serons prévenus quatre mois avant la fin de notre convention, et devrons alors quitter les locaux.



• QUELLES SONT LES HORAIRES D'OUVERTURE ?

Hors circonstances exceptionnelles (urgence sanitaire, par exemple), le Crapo est ouvert aux résidents 24h/24 et 7j/7 via un accès rue de Seine (digicode) et une porte avec clef individuelle est de 10h à 18h pour le public.

• JE VEUX MENER DES ATELIERS HEBDOMADAIRES. COMBIEN PUIS-JE LES FAIRE PAYER ?

Vous êtes libres d'appliquer le tarif de votre choix, tant que celui-ci reste accessible aux utilisateurs du Crapo. Il vous sera possible de faire un forfait mensuel ou annuel, selon vos habitudes ! Nous assurerons la communication sur les réseaux et notre site internet.

• COMMENT VAIS-JE PAYER ?

Nous vous facturerons à la semaine, au mois ou au trimestre selon votre convenance.

• QUELS FRAIS SERONT À MA CHARGE ?

Les frais liés à votre activité (consommable, etc). Votre participation financière prend en charge les fluides, la logistique et les charges courantes du lieu

